

2^{ÈME} ÉDITION
CONCOURS
DE NOUVELLES
Thème : FESTIN(S)

APPEL À CANDIDATURE

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES INSCRIPTIONS : VENDREDI 31 MAI 2024
REMISE DES PRIX : SAMEDI 12 OCTOBRE 2024
Règlement et dossier de candidature à télécharger sur
www.ville-surgeres.fr ou www.enavantpremiere.info

Association En Avant Première
32 rue du Faubourg Saint Gilles
17770 Surgères
06 87 39 79 30
envantpremiere17@yahoo.fr



2^{ÈME} ÉDITION
CONCOURS DE
NOUVELLES 2024
FESTIN(S)

APPEL À CANDIDATURE :

La municipalité de la ville de Surgères, en partenariat avec l'Association En avant première, la Médiathèque de Surgères, la Librairie des Thés, Les Éditions La Nage de l'Ourse, proposent :

La 2^{ème} Édition "concours de nouvelles" - catégorie adultes
ouverture du 1 mars au 31 mai 2024

« Rappelons qu'une nouvelle est une fiction généralement brève et intense, présentant des personnages peu nombreux qui réagissent à l'événement au cœur du récit. Elle comporte impérativement un titre qui donne du sens à l'intrigue. Elle se termine par une chute originale et déroutante qui respecte cependant la cohérence du récit... »

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES INSCRIPTIONS : 31 MAI 2024
Modalités et inscriptions sur : www.enavantpremiere.info

Contact Concours de Nouvelles 2024
Association En Avant Première - 32 rue du Faubourg Saint Gilles - 17770 Surgères
06 87 39 79 30 - enavantpremiere17@yahoo.fr



RÈGLEMENT 2024

Article 1 :

Le concours de nouvelles est ouvert aux adultes (à partir de 18 ans) résidant en Région Nouvelle Aquitaine.

Article 2 :

Le thème du concours est Festin(s)

Un festin nous extrait de l'ordinaire. Il convie les sens, déploie les contrastes et de son ordonnancement peut surgir l'inattendu.

Depuis Le banquet de Platon jusqu'à Festen de Thomas Vinterberg, c'est une source prodigieuse d'inspiration.

Article 3 :

Chaque auteur présentera une seule nouvelle inédite, rédigée en langue française en respectant la grammaire et l'orthographe.

Les lauréats du précédent concours ne peuvent pas participer au concours de nouvelles l'année suivante.

Article 4 :

La nouvelle devra respecter les consignes suivantes : elle sera dactylographiée au format 21x29,7, les caractères de taille 12, les interlignes simples, police Times New Roman, les marges standard, avoir un titre, comporter entre 7 000 à 10000 signes maximum (espaces compris), les pages seront numérotées, aucune illustration ne devra l'accompagner, ni note en bas de page ni autre signe distinctif permettant d'identifier l'auteur. Merci d'indiquer le nombre de signes en fin de votre nouvelle.

Afin de préserver l'anonymat, aucune mention de nom ou de pseudonyme ne devra être porté sur le texte de la nouvelle.

Article 5 :

Les frais d'inscription sont fixés à 10€, le règlement se fera par chèque à l'ordre de l'association En avant première à l'adresse suivante :

Association En avant première 32 rue du Faubourg St Gilles 17700 Surgères



2^{ÈME} ÉDITION
CONCOURS DE
NOUVELLES 2024
FESTIN(S)

Article 6 :

Les nouvelles seront envoyées par courrier postal en deux exemplaires dans une enveloppe fermée ne comportant aucune inscription.

Vous y joindrez la fiche d'inscription qui se trouve sur le site enavantpremiere.info, à l'onglet Concours de nouvelles, ainsi que le règlement.

Article 7 :

Le jury est composé de 11 personnes, proposées par les partenaires organisateurs du concours, la Médiathèque de Surgères, La Librairie des thés, les Éditions la Nage de l'Ourse et l'Association En avant première.

Pour établir son choix, le jury sera sensible à la qualité du style, de l'expression, à la structure narrative. Il prendra en compte l'intérêt et l'originalité du texte, ainsi que le respect de l'orthographe et de la syntaxe (les textes présentant trop de fautes au regard du jury pourront être rejetés du concours). Le jury pourra choisir de ne pas décerner de prix s'il estime qu'aucune nouvelle ne répond à ces exigences.

Les personnes qui traitent et réceptionnent les dossiers des participants ne feront pas partie du jury et ne communiqueront aux membres du jury que les textes anonymes, dans leur forme originale (sans aucune information ni indice qui pourraient permettre aux membres du jury d'identifier l'auteur).

Article 8 :

Les résultats seront annoncés aux lauréats en septembre 2024 et les prix remis le samedi 12 octobre 2024 lors du 11ème Festival des Écritures à Surgères.

Article 9 :

Quatre nouvelles seront retenues et feront l'objet d'un recueil édité par les Éditions la Nage de l'Ourse.

1er prix :150€

2ème prix :100 €

3 & 4ème prix : 50€

Les recueils de nouvelles seront remis uniquement aux lauréats présents ou à leur représentant.

Article 10 :

Chaque participant reste libre de protéger son œuvre et en reste propriétaire. Dans le cadre de ce concours, les candidats renoncent à toute rémunération sur leur droit d'auteur et autorisent les organisateurs à publier et exposer ou mettre en scène leur écrit. Les textes ne seront pas rendus aux participants à l'issue de la manifestation.

Article 11 :

La participation au concours de nouvelles implique l'acceptation du présent règlement qui est consultable sur le site En Avant Première : www.enavantpremiere.info

Article 12 :

Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables si, pour des raisons indépendantes de leurs volontés le concours était annulé.

Dans ce cas les participants seront remboursés.

1. Les organisateurs se réservent le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler la présente opération si les circonstances l'exigent. De ce fait, leur responsabilité ne saurait être engagée. Les candidats s'interdisent d'émettre des réclamations ou demandes de dédommagement à ce sujet.

Article 13 :

Dispositions diverses

Les lauréats s'engagent à :

- *accepter la reproduction et la diffusion de leur texte.*
- *autoriser l'utilisation de leur nom (ou pseudonyme) et de leur production sur les supports de communication des organisateurs, ainsi que leur diffusion auprès du public via le site Internet et les réseaux sociaux.*

Les organisateurs s'engagent à :

- *tenir confidentielles les candidatures des participants ainsi que les délibérations,*
- *ne pas diffuser le contenu des candidatures,*
- *citer l'auteur de chaque texte qui sera publié.*

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES INSCRIPTIONS : 31 MAI 2024
Modalités et inscriptions sur : www.enavantpremiere.info

Contact Concours de Nouvelles 2024

Association En Avant Première - 32 rue du Faubourg Saint Gilles - 17770 Surgères
06 87 39 79 30 - enavantpremiere17@yahoo.fr

Comment s'inscrire ?

Pour candidater à la 2ème édition 2024 du concours de Nouvelles, vous devrez nous adresser :

- > Le bulletin d'inscription dûment complété, disponible en dernière page de ce dossier et sur notre site internet www.enavantpremiere.info
- > Le chèque de 10€ correspondant aux frais de participation et libellé à l'ordre de l'association En avant première
- > La nouvelle en double exemplaire, dans une enveloppe fermée ne comportant aucune inscription

Candidatures à adresser uniquement par voie postale, du 1er mars jusqu'au 31 mai 2024 inclus à l'adresse :

Association En Avant Première
Concours de Nouvelles
32 rue du Faubourg Saint Gilles
17770 Surgères

2024 : Les Dates à retenir

- > Du vendredi 1 mars au vendredi 31 mai 2024 : Appel à candidature
- > Septembre 2024 : Réponse par courrier postal aux candidats
- > Samedi 12 octobre 2024 : Remise des prix lors du Festival des Écritures

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES INSCRIPTIONS : 31 MAI 2024
Modalités et inscriptions sur : www.enavantpremiere.info

Contact Concours de Nouvelles 2024
Association En Avant Première - 32 rue du Faubourg Saint Gilles - 17770 Surgères
06 87 39 79 30 - enavantpremiere17@yahoo.fr



Bulletin d'inscription

TITRE DE LA NOUVELLE :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse postale :

Téléphone :

Mail :

J'ai pris connaissance du règlement du concours et en accepte les modalités.

Date : _____ Signature (précédées de la mention lu et approuvé)

RAPPEL

Chaque envoi postal contiendra :

- Le bulletin d'inscription.
- La nouvelle en double exemplaire, dans une enveloppe fermée ne comportant aucune inscription.
- Le chèque de 10€ correspondant aux frais de participation et libellé à l'ordre de :

Association En avant première.

Les envois devront être adressés avant la date de clôture fixée au 31 mai 2024

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES INSCRIPTIONS : 31 MAI 2024
Modalités et inscriptions sur : www.enavantpremiere.info

Contact Concours de Nouvelles 2024

Association En Avant Première - 32 rue du Faubourg Saint Gilles - 17770 Surgères
06 87 39 79 30 - enavantpremiere17@yahoo.fr

